



teaching
sexual
health.ca

9^e année

Activité d'apprentissage

Réflexion sur les pratiques sexuelles plus sûres

Résultat d'apprentissage

B-9.12 Déterminer des pratiques de « sexualité à risques réduits » ; ex. : communiquer avec son partenaire, observer l'abstinence, avoir un nombre restreint de partenaires, avoir accès à des condoms ou à des contraceptifs et savoir bien s'en servir.

Réflexion sur les pratiques sexuelles plus sûres

9^e année



Enseigner la santé sexuelle

Réfléchir – jumeler – échanger

Plus de la moitié des jeunes Canadiennes et Canadiens de 15 à 19 ans ne sont pas actifs sexuellement. Pour celles et ceux qui le sont, il est important d'avoir conscience des risques à s'engager dans une activité sexuelle. Quelles sont les pratiques qui permettent d'avoir des relations sexuelles plus sûres?

Réfléchissez par vous-même. Pourquoi utilisons-nous l'expression « pratiques sexuelles plus sûres » au lieu de « pratiques sexuelles sécuritaires »? Contre quoi les « pratiques sexuelles plus sûres » peuvent-elles vous protéger?

Jumelez-vous avec quelqu'un et **échangez** vos idées. Inscrivez ce que vous avez entendu de nouveau.

Faites part de vos idées à la classe si vous êtes à l'aise de le faire.



Réflexion sur les pratiques sexuelles plus sûres

9^e année



Enseigner la santé sexuelle

En pensant à la responsabilité de chaque personne dans une relation sexuelle, quelles sont les mesures que les deux partenaires pourraient prendre pour avoir des relations sexuelles plus sûres? Quels sont les sujets dont chaque personne pourrait vouloir parler ou pour lesquels elle voudrait vouloir fixer des limites ou encore quelles sont les choses qu'elle pourrait vouloir obtenir avant d'avoir des relations sexuelles ou pour s'y préparer?

Parler

Limite

Obtenir

Se préparer



Réflexion sur les pratiques sexuelles plus sûres



Enseigner la santé sexuelle

9^e année

1. Utilisez ce que vous avez appris pour indiquer oui ou non dans la colonne de prévention de ITSS.
2. Encerclez les deux méthodes qui, selon vous, combinent une double protection excellente et réaliste. Par protection double, on entend utiliser une méthode barrière contre les ITSS et une autre forme de contraception. Il s'agit de la meilleure façon de se protéger contre les ITSS et les grossesses non désirées.

Options de contraception	Prévention des ITSS (oui/non)	Efficacité en vertu de l'utilisation typique
Abstinence		100 %
Condom externe		82 %
Condom interne		79 %
Implant		99,9 %
Injection		94 %
DIU		99,2 %
Pilule/timbre/anneau		91 %
Se retirer (retrait)		78 %
Aucune méthode		15 %

Réflexion sur les pratiques sexuelles plus sûres

9^e année



Enseigner la santé sexuelle

Réponses possibles

Parler

Consentement
Limites sexuelles
Utilisation de protection
Résultats de tests de dépistage des ITSS

Limite

Partenaires sexuelles ou sexuels

Condoms internes ou externes
Digues dentaires
Contraception

Obtenir

Consentement
Se faire faire un test de dépistage des ITSS

Se préparer

Options de contraception	Prévention des ITSS (oui/non)	Efficacité en vertu de l'utilisation typique
Abstinence	Oui	100 %
Condom externe	Oui	82 %
Condom interne	Oui	79 %
Implant	Non	99,9 %
Injection	Non	94 %
DIU	Non	99,2 %
Pilule/timbre/anneau	Non	91 %
Se retirer (retrait)	Non	78 %
Aucune méthode	Non	15 %

Les réponses des élèves concernant les combinaisons de double protection peuvent varier, car toutes les méthodes ne conviennent pas à tout le monde.



Réflexion sur les pratiques sexuelles plus sûres

9^e année



Enseigner la santé sexuelle

© 2025, Primary Care Alberta, Student and Adult Health Promotion and Oral Health



Ce matériel est couvert par une licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. Pour consulter une copie de cette licence, voir <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>. Vous pouvez librement copier et distribuer le matériel dans d'autres médias et selon d'autres formats à des fins non commerciales tant que vous mentionnez Primary Care Alberta comme source, que vous n'adaptez pas le matériel et que vous respecter les autres conditions de la licence. Dans le cas où vous modifiez ou transformez le matériel ou créez à partir de celui-ci, vous pouvez distribuer le matériel modifié uniquement en vertu de la même licence ou d'une licence similaire ou compatible. La licence ne s'applique pas aux marques de commerce, logos ou contenu de Primary Care Alberta pour lesquels Primary Care Alberta n'est pas titulaire du droit d'auteur.

Ce matériel est fourni à titre d'information générale uniquement et est mis à disposition « tel quel » et « dans l'état ». Bien que tous les efforts raisonnables aient été déployés pour confirmer l'exactitude des renseignements, Primary Care Alberta ne fait aucune représentation ou garantie, expresse, implicite ou statutaire, quant à l'exactitude, à la fiabilité, à l'intégralité, à l'applicabilité ou à la pertinence à un but particulier de ces renseignements. Ce matériel ne remplace aucunement les conseils d'une personne professionnelle qualifiée de la santé. Primary Care Alberta se décharge expressément de toute responsabilité quant à l'usage de ce document et relativement à toute réclamation, action, demande ou poursuite qui pourrait découler de cet usage.

